



COMITE SYNDICAL DU 15 MARS 2022 à CARENTAN-LES-MARAIS (*Saint-Hilaire-Petitville*)

Secrétaire de séance : Jean-Marie POULAIN

DÉLIBÉRATION

CS 2022/51 Finances locales – Décisions budgétaires – Budget et comptes – Enerterre : Lutte contre la précarité énergétique

Le Comité Syndical du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'est réuni le 15 mars 2022 à Caentan-les-Marais (Saint-Hilaire-Petitville), sous la présidence de Françoise LEROSIGNOL.

L'invitation, l'ordre du jour et les documents annexes à la convocation ont été transmis par mail via un lien de téléchargement le 8 mars 2022 conformément à l'article 9 de la loi n° 2019-1461 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique du 27 décembre 2019.

ÉTAIENT PRÉSENTS

avec voix délibérative

Pour la Région

Angélique FERREIRA, Sylvain LETOUZE (*pouvoirs de Valérie LAISNEY et Cédric NOUVELOT*), Marianne ROZET

Pour les conseillers départementaux

Christèle CASTELEIN (*pouvoir de Martine LEMOINE*), Benoît FIDELIN, Maryse LE GOFF (*pouvoir de Hervé MARIE*), Françoise LEROSIGNOL, Thierry LETOUZE, Patrick THOMINES (*pouvoir de Patricia GADY-DUQUESNE*)

Pour les Communautés de Communes

Jean-Pierre GUEGAN (Communauté d'Agglomération Saint-Lô – *pouvoir de Jean-René LECHATREUX*), Anne HEBERT (CC Côte Ouest Centre Manche – *pouvoir de Aurélie GIGAN*)

Pour les communes

Pierre AUBRIL (Sainte-Mère-Eglise), Jean-Michel GREEN (Isigny-sur-Mer), Jean-Claude HAIZE (Carentan-les-Marais – *pouvoir de Marie-Agnès HEROUT*), Yves HUET (Gonfreville), Joël LERECULEY (Gaignes-Mesnil Angot), Sylvain LEREDDE (Rampan), Jocelyne LEVAVASSEUR (Fresville – *pouvoir de Jean-Marc JOLY*), Aurélien MARION (Appeville), Stéphanie MAUBE (Lessay), Michel MAUDUIT (Isigny-sur-Mer), Marinette MIGAULT (Rauville-la-Place – *pouvoir de Françoise PHILIPPE*), Christopher MOREAU (Saint-Germain-du-Pert), Yann MOUCHEL (Varenguebec), Jean-Marie POULAIN (Montsenelle), TAPIN (Marchésieux), Valérie TORTEL (Gorges), Céline VAQUEZ (Le Désert)

avec voix consultative

Valérie BALAGUER (Conseil départemental de la Manche), Marie COUELLIER (Région Normandie), Jean-Louis HARDY (Chambre de Métiers de la Manche), Matthieu LEBLOND (Finances publiques de Saint-Lô), Jean-Luc MICHEL (CESER Normandie)

ÉTAIENT EXCUSÉS

Pour la Région

Malika CHERRIERE, Antoine JEAN, Valérie LAISNEY, Vanessa LANCELOT, Pascal MARIE, Florence MAZIER, Cédic NOUVELOT

Pour les conseillers départementaux

Patricia GADY-DUQUESNE, Martine LEMOINE, Hervé MARIE, Jean MORIN

Pour les Communautés de Communes

Jean-Claude COLOMBEL (CC de la Baie du Cotentin), Mireille DUFOUR (CC Isigny Omaha Intercom), Aurélie GIGAN (CC Coutances mer et Bocage), Catherine KERVADEC (CC de la Baie du Cotentin), Thierry LAISNEY (CC Côte Ouest Centre Manche), Jean-René LECHATREUX (Communauté d'Agglomération du Cotentin)

